

AVIS PUBLICS

AVIS ADMINISTRATIFS

208498



AVIS D'OUVERTURE
D'UNE CONSULTATION PUBLIQUE

**Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à autorisation
SCI Murat : augmentation des capacités de son unité de recyclage de matelas
Commune de La Cavalerie**

Une consultation parallélisée est organisée suite à la demande présentée par la SCI Murat pour augmenter les capacités de son unité de recyclage de matelas. Cette consultation d'une durée de trois mois commencera le **lundi 5 mai 2025 à 09 H 00** et s'achèvera le **mardi 5 août 2025 à 17 H 00 inclus**.

Cet établissement est classable au titre de la nomenclature des installations classées, prévu au Code de l'environnement au titre de la rubrique 2791.

M. Denis Roualdès est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-François Gros en qualité de commissaire suppléant.

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier de demande environnementale sera consultable à la mairie de La Cavalerie 12 230, aux jours et horaires d'ouverture au public. Le dossier dématérialisé sera relayé en ligne, sous format numérique via le lien : <https://www.registre-numerique.fr/cpve-icpe-aveyron> ;

Sur le site internet des services de l'État en Aveyron (www.aveyron.gouv.fr) à la rubrique publications – consultations du public -consultations en cours.

Les informations relatives au projet soumis à consultation du public sont à demander auprès de Mme Nicolau représentante de la SCI Murat, à l'adresse mail suivante : sarah.nicolau@amoa2.com. TEL : 06 84 75 10 46

Pendant toute la durée de la consultation, les observations et propositions du public peuvent être recueillis et parvenir jusqu'au mardi 5 août 2025 à 17H00 dernier délais au commissaire enquêteur de la manière suivante :

- Sur un registre à feuillets non mobiles déposé à la mairie de La Cavalerie

- Par voie électronique via le lien :

cpve-icpe-aveyron@mail.registre-numerique.fr

- En rencontrant le commissaire enquêteur lors de la permanence tenue à la mairie de La Cavalerie.

- Par correspondance (voie postale ou dépôt direct) adressé à la mairie de La Cavalerie

Deux réunions publiques en présence du pétitionnaire sont organisées par le commissaire enquêteur à la mairie de La Cavalerie, l'une dans les quinze premiers jours à compter du début de la consultation, la deuxième dans les quinze derniers jours de la consultation aux dates suivantes :

1ère réunion publique : mercredi 14 mai 2025 à 17H00,

2ème réunion publique : lundi 21 juillet 2025 à 17H00.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la commune de La Cavalerie afin de recevoir ses observations et propositions, à la date suivante : Le mercredi 4 juin 2025 de 9H00 à 12H00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an, au plus tard à la date de la publication de la décision, sur le site internet de la consultation et sur le site internet des services de l'État en Aveyron.

A l'issue de la procédure de la demande d'autorisation, la préfète de l'Aveyron, autorité compétente pour prendre la décision, pourra signer, soit un arrêté d'autorisation, soit un arrêté de refus.

Rodez le, 15 Avril 2025
Pour la préfète et par délégation,
La secrétaire générale
Véronique ORTET

ENQUÊTES PUBLIQUES

206476

RAPPEL AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communauté de Communes du Pays de Salars

Enquête publique unique relative aux révisions allégées n°1 et 2 Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Pays de Salars

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°202501 du 20 mars 2025, M le Président de la Communauté de Communes du Pays de Salars a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur les projets de révision allégée n°1 et 2 du PLUi de la Communauté de Communes du Pays de Salars, en vue de leur approbation par le Conseil communautaire.

Cette enquête publique unique se déroulera pendant une période de 40 jours consécutifs, du **lundi 14 avril 2025 à 09h00 au vendredi 23 mai 2025 à 17h00**.

Les dossiers relatifs aux deux procédures suscitées, et notamment leurs rapports de présentation, décrivent le territoire concerné, expliquent les projets et évaluent les incidences des projets sur l'environnement. L'ensemble des informations environnementales se rapportant aux objets de l'enquête, dont :

- La décision de dispense d'évaluation environnementale de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale pour la révision allégée n°2,

- L'avis émis par la MRAe dans le cadre de la consultation relative à la révision allégée n°1, ainsi que le mémoire y répondant,

sont joints aux dossiers et peuvent donc être consultés dans les mêmes conditions.

A cet effet, Madame la Présidente du tribunal administratif de Toulouse a désigné Madame Mathilde BRIAND, chargée de mission de la fonction publique, en qualité de commissaire enquêteur ; et Monsieur Jacques GAYRAUD, comme commissaire enquêteur suppléant.

Le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur ; ainsi que le dossier d'enquête publique unique complet au format papier (dossiers de révision allégée n°1 et 2) seront déposés et consultables au siège de la Communauté de Communes du Pays de Salars, siège de l'enquête publique, également lieu de permanences du commissaire enquêteur, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant toute la durée de l'enquête (60 place de l'Hôtel de Ville, 12290 PONT-DE-SALARS) du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

L'ensemble des pièces des dossiers sera également déposé et consultable sur un poste informatique réservé à cet effet au siège de la Communauté de Communes du Pays de Salars.

Le dossier d'enquête publique unique est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/6130>

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête disponible au siège de la Communauté de Communes ; les adresser par écrit à l'attention de Mme le commissaire enquêteur (Communauté de Communes du Pays de Salars, enquête publique unique PLUi, 60 place de l'Hôtel de Ville, 12290 PONT-DE-SALARS) ; les inscrire sur le registre numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6130> ; ou les adresser au commissaire enquêteur via l'adresse électronique suivante :

enquete-publique-6130@registre-dematerialise.fr

Toutes les observations seront publiées, dans les meilleurs délais sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/6130> ; et seront recevables jusqu'au vendredi 23 mai 2025 à 17h00, dernier délai.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes du Pays de Salars (60 place de l'Hôtel de Ville, 12290 PONT-DE-SALARS) :

- **Le lundi 14 avril 2025 de 09h00 à 12h00 ;**

- **Le samedi 26 avril 2025 de 09h00 à 12h00 ;**

- **Le vendredi 23 mai 2025 de 14h00 à 17h00.**

Son rapport et ses conclusions, transmis au Président dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête, seront tenus à disposition du public au siège de la Communauté de Communes du Pays de Salars ; ainsi que sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/6130>

Toute information concernant les projets de révision allégée n°1 et 2 du PLUi pourra être demandée à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Salars.

Le Président,
Yves REGOURD

Publiez facilement
votre annonce légale
en quelques clics sur
www.legale-online.fr

PROFESSIONNELS
DU CHIFFRE ET DU DROIT,



VOTRE SERVICE GRATUIT
ET SANS ABONNEMENT
POUR ACCÉDER
À VOTRE ESPACE SÉCURISÉ
AFIN DE :

- **gérer** vos publications légales et celles de vos clients ;
- **publier** dans les meilleurs délais et télécharger immédiatement vos devis et attestations de parution ;
- **archiver** vos historiques de publication.

Une équipe dédiée de proximité
pour vous accompagner : **05 62 11 37 37**
midi.legales@grouperladepeche.fr

midi.legales
L'EXPERT DES ANNONCES LÉGALES

evelyne.
L'AGENCE RÉGIE PAR LES IDÉES

Vous
souhaitez

COMMUNIQUER ?

Contactez-nous !

04 3000 7000
(prix d'un appel local)

contact@evelyne.fr

Nous vous apportons
la solution
de communication
idéale

LA DÉPÊCHE

Centre Presse

Midi Libre

L'INDÉPENDANT

MiDi

Le Villedanois

PUBLIEZ VOTRE AVIS
7j/7 et 24h/24*

AVIS D'OBSÈQUES

LA CAVALERIE, SAINT-JEAN-DU-BRUEL.

Gilles, Sylvain, Christine, ses enfants et leurs conjointes ;
ses petits-enfants ;
Monique, sa compagne,
et toute la parenté, et amis

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur André DURAND

survenu à l'âge de 77 ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 18 avril 2025, à 15 heures en l'église de la Cavalerie, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-du-Bruel.
Le corps repose en cercueil fermé chambre funéraire Arnal.

La famille remercie l'équipe soignante de Sainte-Anne de Millau pour les soins et le réconfort qu'ils ont su lui prodiguer et toutes les personnes qui s'associeront à sa peine. Cet avis tient lieu de faire part et de remerciements.

Pompes Funèbres Arnal
Millau 12100 et alentours
Tél : 05 65 60 83 83

RODEZ, LE MONASTÈRE, MONDALAZAC, GAGES.

Patricia, Nathalie et Patrice, ses enfants ;
Julie, Florian et Charlotte, Thibaut et Amélie,
Sara et Enzo, ses petits-enfants ;
Shana, Raphaël, Nuno et Romane,
ses arrière-petits-enfants ainsi que toute la parenté
ont la peine de vous faire part du décès de

Jean-Claude BOYER

survenu à l'âge de 80 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 19 avril 2025, à 11 heures, en l'église du Monastère, suivie de l'inhumation au cimetière de Gages.
Un dernier hommage peut lui être rendu à la maison funéraire Fabry, 225 avenue de Rodez, La Boissonnade à La Primaube.

Nous avons une pensée pour son épouse

Annie

La famille remercie par avance toutes les personnes qui par leur présence ou leurs marques de sympathie s'associeront à sa peine ainsi que le centre ambulancier Fabry et tout particulièrement Daniel Fabry.

POMPES FUNEBRES FABRY
RODEZ-LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. 05.65.68.12.00